



DEMANDE DE CONTRAT D'ASSURANCE COPRO ?

Par **PAUSE2**, le **09/10/2010** à **14:25**

Bonjour!

Seriez-vous aimable de bien vouloir éclairer ma lanterne ?

Je ne possède pas le contrat d'assurance de la copropriété de mon Syndic.
J'en ai fait la demande, on m'a envoyé quatre pages qui ne me renseignent sur rien
(résidence secondaire brûlée le 3 et 4 avril dernier, au 4° et 5° étages).
Puis-je en exiger la totalité?
CORDIALEMENT.

Par **PAUSE2**, le **22/02/2011** à **16:22**

AVEC MILLE PARDONS POUR ELODIE 91:

Je ne vois que ce jour ta réponse, de plus postée à la même heure :-(
je suis vraiment désolée...me revoici sur les ondes...sans doute devoir devenir adhérent, dans
la mesure où je n'avais pas trop compris le principe du forum.
J'espère que ce mot te parviendra, tant je suis confuse.
(en annulant certains favoris, je suis revenu sur "demande de contrat"..çà là..que...)
Cordialement Elodie!

J'ai connu une fort agréable Elodie, qui habite le 91 et qui travaille à Bourg-la-Reine..